



Genève, le 2 mai 2018
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué du département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé

JobIn : lancement d'un nouveau module de formation en ligne

Bien que le chômage ne cesse de baisser (4.5% au 1er mai 2018), il reste l'objet d'une attention constante et soutenue. C'est ainsi que l'office cantonal de l'emploi (OCE) mettra en ligne, le 8 mai prochain, un nouveau module e-learning librement accessible à tout un chacun sur JobIn. Cette plate-forme de formation des candidats à l'emploi du canton, lancée en septembre 2017, intégrera le module "Etre au chômage, ce que vous devez savoir". Il sera disponible en sept langues et accessible aussi bien sur ordinateur que sur tablette ou smartphone. Il permettra, de manière interactive, de maîtriser les fondamentaux liés aux droits, devoirs et fonctionnement de l'assurance-chômage. Cette démarche s'inscrit dans la continuité de la stratégie digitale de l'OCE.

Pourquoi un nouveau module ?

"Actuellement, les candidats bénéficient de supports d'information tels que des brochures ou des vidéos. Or, nous avons constaté qu'ils ne prennent pas systématiquement connaissance ou ne retiennent pas nécessairement toutes les informations indispensables et utiles pour leur période de chômage", explique Mme Carol Singarella, directrice du service des mesures pour l'emploi de l'OCE et responsable du projet. Grâce au e-learning et à la convivialité des outils en ligne, ils pourront eux-mêmes s'assurer d'avoir bien saisi l'essentiel des informations relatives à leur inscription à l'assurance-chômage.

Que contient le module ?

Les thématiques sont abordées à travers trois parcours de candidats fictifs qu'il s'agit de réaliser l'un après l'autre. Le "parcours de Julia" explique clairement les rôles respectifs de l'office régional de placement (ORP) et de la caisse de chômage. Il prépare le candidat au premier entretien avec son conseiller ORP et aux démarches administratives liées à la recherche d'emploi. Le "parcours de Michel" aborde des questions essentielles tels que la demande d'indemnités, les formations, les assignations à des offres d'emploi, l'obligation de disponibilité et les jours de suspension en cas de manquement à l'assurance-chômage. Le "parcours de Victor" développe, quant à lui, la recherche d'emploi active, les démarches à entreprendre en cas de congé ou de maladie et les avantages à travailler pendant sa période de chômage.

Vérifier ses connaissances

Au terme des trois scénarios, qui peuvent être parcourus autant de fois que souhaité, le







candidat doit effectuer un quizz de dix questions pour attester de ses connaissances. A partir de huit réponses correctes, il télécharge son attestation de réussite qu'il remettra à son conseiller ORP en vue du premier entretien avec ce dernier. Le quizz peut être refait deux fois sans devoir suivre à nouveau la formation dans son intégralité. En cas de réponses correctes insuffisantes, le candidat à l'emploi nouvellement inscrit à l'OCE doit recommencer la totalité du module et le quizz. La formation complète dure environ 45 minutes.

Un module en sept langues facilement accessible

Le module est proposé dans les langues suivantes : français, allemand, italien, albanais, anglais, espagnol et portugais. "Nous voulons nous assurer que l'ensemble des personnes nouvellement inscrites soient en mesure d'agir correctement vis-à-vis de l'assurance-chômage. Le but est également de leur éviter des jours de suspension d'indemnités liés à une mauvaise connaissance du dispositif", précise Charles Barbey, directeur général de l'OCE. C'est en allant sur www.job-in.ch que l'on pourra directement accéder au nouveau module sans devoir utiliser un mot de passe pour se connecter à JobIn. Si les personnes nouvellement inscrites au chômage devront toutes suivre cette formation en ligne, le module sera aussi librement accessible à tous les assurés ainsi qu'aux personnes non inscrites à l'OCE.

L'OCE poursuit sa stratégie digitale

L'OCE continue de développer sa stratégie digitale visant notamment à familiariser le plus de candidats possible au numérique. En effet, avec la digitalisation de la recherche d'emploi, du recrutement et de la formation ces dernières années, il est devenu indispensable d'être à l'aise avec les outils numériques. "A l'heure des technologies digitales, de la communication fluide et instantanée, je suis ravi que l'OCE continue de se transformer en une administration agile et connectée, en phase avec l'évolution du marché du travail", conclut M. Mauro Poggia, conseiller d'Etat chargé du département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS).

 <p>Julia 🕒 15 min 0% Commencer</p>	 <p>Michel 🕒 10 min 0% 🔒</p>	 <p>Victor 🕒 10 min 0% 🔒</p>
 <p>Récapitulatif 🕒 5 min 0% 🔒</p>	 <p>Quiz 🕒 5 min 0% 🔒</p>	 <p>Questions fréquentes & Ressources 0% Commencer</p>

Pour tout renseignement complémentaire :

M. Mauro Poggia, conseiller d'Etat, par l'intermédiaire de M. Laurent Paoliello, DEAS, T. 079 935 86 75.